



Toute l'actualité du français dans le monde
www.diplomatie.gouv.fr/francofil/

Le plan d'action pour le français dans l'Union européenne

Le plan pluriannuel d'action pour le français dans l'Union européenne a été signé le 11 janvier 2002 entre la France, la Communauté française de Belgique, le Luxembourg et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

► Ce plan s'adresse en priorité aux agents des nouveaux pays membres de l'Union européenne travaillant en liaison avec les institutions européennes : interprètes et traducteurs, administrateurs, diplomates et fonctionnaires, journalistes ou experts.

► Chaque année, plusieurs centaines de formations linguistiques sont organisées directement dans les administrations centrales des différents États ou à Bruxelles, au sein du Centre européen de langue française (CELF).

En 2006, près de 11 000 fonctionnaires ont pu bénéficier de ces formations, certaines d'entre elles conçues sur mesure pour s'adapter aux disponibilités de responsables de haut niveau.

► La France a mis en place depuis 2004, en partenariat avec la Commission européenne, des stages intensifs de français spécialisé au bénéfice des Commissaires des pays nouveaux membres et de leurs collaborateurs directs.

► Une déclaration solennelle a été signée en 2006 par les maires des trois capitales européennes (Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg) pour promouvoir la langue française et la francophonie auprès des diplomates et fonctionnaires européens qu'elles accueillent.



Ministère des Affaires étrangères
Sous-direction du français
244, boulevard Saint-Germain
75303 Paris 07 SP - France

www.diplomatie.gouv.fr

Des fonctionnaires européens témoignent...



Radostina Ivanova | Bulgare

Direction générale du marché intérieur et des services

« Parler le français est pour moi un plus au moment du concours d'entrée à la Commission européenne et surtout pour l'évolution de ma carrière professionnelle ».



Lenita Lindström-Rossi | Finlandaise

Direction générale de la concurrence

« Pour les juristes, la connaissance du français est vraiment un avantage. Nous nous appuyons en effet constamment sur cette langue pour sa précision et sa concision ».



Matthias Langemeyer | Allemand

Direction générale Elargissement

« Un jeune fonctionnaire qui ne connaît pas le français se sentira isolé : les services administratifs tout comme l'environnement sont entièrement francophones à Bruxelles et à Strasbourg »



May Pettygrew | Écossaise

Direction générale Société de l'information et média

« Pouvoir échanger en français permet de s'ouvrir aux autres fonctionnaires et d'élargir le cercle de ses relations. C'est aussi pour moi une ouverture d'esprit ».

Ministère des Affaires étrangères – janvier 2007

Le français, une langue européenne

► Mosaique de peuples, de cultures et de langues, l'Europe est un véritable laboratoire de la **diversité culturelle et linguistique** à l'échelle mondiale.

→ Pour répondre à l'importance de l'enjeu, le ministère des Affaires étrangères a élaboré un **programme spécifique de promotion du plurilinguisme et du français** en Europe.

L'Europe des 27 représente
→ 23 langues officielles,
→ 492 millions de citoyens et
→ 14 pays participant à la Francophonie.
Parmi eux, plus de **70 millions de francophones** et plus de **12 millions d'apprenants de français**.

Mosaïque de peuples, de cultures et de langues, l'Europe est un véritable laboratoire de la diversité culturelle et linguistique à l'échelle mondiale. Pour répondre à l'importance de l'enjeu, le ministère des Affaires étrangères a élaboré un programme spécifique de promotion du plurilinguisme et du français en Europe.



Les lycées français en Europe

Les 70 écoles et lycées français implantés dans l'Union européenne élargie scolarisent près de 45 000 élèves, dont près de 50 % de nationaux. Dans un souci d'ouverture sur le pays d'accueil, ces établissements ont quasiment tous introduit un enseignement obligatoire de la langue nationale. Ils ont également développé des enseignements spécifiques de l'histoire et de géographie des pays où ils sont implantés.

Généraliser l'apprentissage de deux langues obligatoires

Parce que l'Europe de la diversité culturelle et linguistique est une réalité quotidienne, le citoyen européen de demain sera amené à parler, en plus de sa langue maternelle, une seconde langue européenne et avoir une compréhension passive d'une troisième langue.

Le ministère des Affaires étrangères promeut le plurilinguisme en encourageant ses partenaires à développer l'enseignement de deux langues vivantes obligatoires dans leur système éducatif national.

La formation des enseignants de français constitue l'un des axes principaux de la coopération que le ministère conduit avec les autorités éducatives des pays partenaires.

14 pays sur les 27 de l'Union européenne ont adhéré à l'Organisation Internationale de la Francophonie : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, France, Grèce, Hongrie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

Les cours de langue dans les établissements culturels français en Europe

Les 119 établissements culturels français en Europe (62 centres et instituts et les 57 alliances françaises soutenues par le ministère des Affaires étrangères) offrent des cours de français à près de 70 000 élèves.

Un plan pluriannuel « Le français à la conquête de nouveaux publics » vise à professionnaliser l'activité des cours de langue en aidant les établissements à se positionner sur un marché linguistique de plus en plus concurrentiel.

En 2006, plus de 150 000 jeunes Européens ont été admis au Diplôme élémentaire en langue française (DELFI) ou au Diplôme approfondi en langue française (DALFI).

Promouvoir l'usage du français dans les institutions européennes

Le régime linguistique des institutions européennes repose sur le principe d'égalité des langues officielles, soit 23 langues aujourd'hui dont le français.

► **Langue officielle de trois des six pays fondateurs** de la Communauté européenne et des pays où siègent les institutions européennes, le français bénéficie depuis l'origine de la construction européenne d'une place singulière. Avec l'anglais et l'allemand, **le français est l'une des langues de travail de la Commission européenne** et sert de langue pivot au Parlement européen ; le français est également la langue du délibéré de la Cour de Justice des Communautés européennes (CJCE) et du Tribunal européen de première instance.

► L'évolution de la situation du français au sein des institutions européennes est au cœur des préoccupations des autorités françaises. **La maîtrise du français** constitue de ce fait **un atout indéniable** pour les relations professionnelles au sein des institutions européennes.



Consolider les dispositifs d'enseignement bilingue

Le développement de l'enseignement bilingue francophone en Europe est, depuis plusieurs années, une priorité pour le ministère des Affaires étrangères. Il soutient ces dispositifs, dans de nombreux pays et contribue à la création de nouvelles sections en relation avec les autorités éducatives de ses partenaires européens.

► Intégrées dans les systèmes éducatifs nationaux, ces sections bilingues concernent **60 000 élèves**, scolarisés dans plus de **400 établissements**, qui apprennent de disciplines variées

en français (de 1 à 5 selon les pays), en plus du français langue vivante.

Elles constituent un instrument essentiel de la coopération française dans les **domaines linguistique et éducatif** : formation des enseignants de français et des disciplines dispensées en français, aide à la production de matériel pédagogique, montage de projets éducatifs scolaires, mise à disposition de lecteurs, intégration des certifications françaises.



Un réseau d'associations de professeurs pour valoriser l'enseignement du français en Europe

Près de 200 000 professeurs enseignent le français en Europe. La plupart d'entre eux sont membres d'associations rattachées à la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF). Ces 60 associations agissent auprès des ministères de l'éducation de leurs pays pour les sensibiliser à l'importance de l'enseignement du français dans le système éducatif. Elles organisent également des actions de formation continue et des manifestations de promotion pour encourager les jeunes Européens à apprendre le français.